

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 05 MARS 2025

**N° 9-2025**

**Objet : Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu la délibération N° 8-2025 adoptant le Compte Financier Unique de l'exercice 2024,

Vu l'avis favorable du comptable public en date du 10 février 2025,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 13 février 2025,

Vu la note explicative de synthèse,

Considérant que le résultat de clôture 2024 fait apparaître un résultat déficitaire de la section d'investissement de 1 351 308,23 € et un résultat positif en section de fonctionnement de 3 705 677,63 €.

Un solde déficitaire de la section d'investissement de :	1 351 308,23 €
Un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de :	3 705 677,63 €

Considérant que, par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître un solde positif des restes à réaliser de 1 075 070,37 €,

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil communautaire.

Suite de la délibération N° 9-2025

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

**Article unique :** Affecte les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024, comme suit :

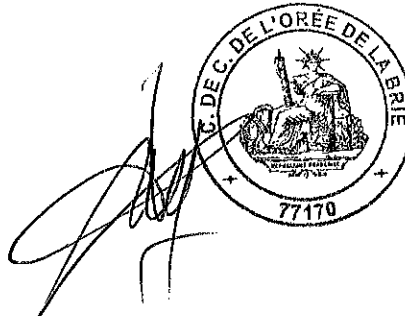
<b>Section de fonctionnement</b>	
Compte 002 - Excédent reporté (recettes)	1 005 677,63 €

<b>Section d'investissement</b>	
Compte 001 - Excédent reporté (dépenses)	1 351 308,23 €
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé (recettes)	2 700 000,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 06 mars 2025.

Le Président,  
**Jean LAVIOLETTE**



Communauté de communes



1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 05 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-sept février deux mille vingt-cinq s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SERGEANT, VILLAÇA.

### Etaient représentés :

Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.  
Madame NOEL pouvoir à Monsieur SERGEANT.  
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.  
Monsieur SAUVIGNON pour à Madame SAUVIGNON.  
Monsieur WOFSY pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.

Etait absente excusée : Madame BOYER

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **24**

Membres excusés et représentés : **5**

Membre absent non représenté : **1**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 05 février 2025.